



Un réseau stratégique en gestion de plaintes

Madame, Monsieur,

C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à procéder à votre adhésion en tant que membre de l'Association des responsables de la gestion des plaintes du gouvernement du Québec (ARGP) **sans frais** en cette période unique.

Au cours du dernier exercice (2019-2020), les membres de notre association ont eu le privilège de se côtoyer et de partager des connaissances, entre eux, et avec divers professionnels venus les entretenir. Ces moments enrichissants viennent nourrir la réflexion face à de nouvelles approches et façons de faire pertinentes à l'amélioration de l'expérience des clients et collaborateurs!

Nous en profitons pour vous mentionner qu'une [modification](#) aux [Statuts et règlements de l'ARGP](#) a été effectuée au cours du mois dernier laquelle permet dorénavant le vote par courriel. Approuvée par 25 de nos 33 membres actifs 2019-2020, cette initiative permettra davantage de communication entre l'exécutif et ses membres ainsi qu'une vélocité dans les approbations ou consultations futures.

Dans cet esprit, nous amorçons le prochain exercice avec une proposition d'actions qui nous l'espérons saura vous intéresser à poursuivre cette enrichissement avec nous.

À ce titre, nous vous invitons à prendre connaissance de notre [Plan d'action 2020-2021](#) ainsi que de notre [calendrier des activités de l'ARGP](#) pour le prochain exercice.

Merci de nous faire parvenir votre [formulaire d'adhésion](#) complété d'ici le 31 mai prochain.

En espérant vous compter parmi les membres de l'ARGP!

Votre souhaitez inviter des gens à joindre l'ARGP? Nous vous invitons à les diriger sur notre site web à la section « [Devenez membre](#) », afin de compléter le formulaire d'adhésion et nous le transmettre.

Pour le Conseil d'administration,

Nathalie Therrien
Présidente